



Communauté
d'Agglomération
du Grand Besançon

N° d'ARRIVÉE : 62	
17 JAN. 2005	
C.R.C.	GREFFE

Monsieur Jean-Louis FOUSSERET
Président de la Communauté
d'Agglomération du Grand Besançon

à

Monsieur le Président de la
Chambre régionale des Comptes
de Franche-Comté
5 Rue du Général Sarrail
B.P. 143
25014 BESANCON CEDEX

Réf. : JPD/SP/05.103
Dossier suivi par : Jean-Philippe DEMILLIER
Objet : réponse de la Communauté d'Agglomération du
Grand Besançon aux observations définitives de la
Chambre Régionale des Comptes

Besançon, le 14 janvier 2005

Monsieur le Président,

Par courrier reçu le 16 décembre 2004, vous m'avez informé des observations définitives formulées par la Chambre régionale des Comptes de Franche-Comté sur la gestion de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon pour la période 1998-2003.

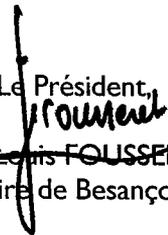
Ce rapport fait suite à un rapport d'observations provisoires sur lequel j'avais formulé différentes remarques et précisions par courrier en date du 1^{er} octobre 2004.

Je note que beaucoup de ces éléments ont été intégrés au rapport d'observations définitives et je vous en remercie.

Néanmoins, je remarque que quelques points ont été ajoutés sur le rapport d'observations définitives par rapport aux observations provisoires : ces points devront nécessairement être précisés lors de l'examen du rapport par le Conseil de Communauté.

Sous cette réserve,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

Jean-Louis FOUSSERET
Maire de Besançon